



**Site classé**  
Patrimoine  
national



## *Abords du château de Fléchères*

*Ain*

**Date de l'arrêté : 1<sup>er</sup> mars 1982**

**Commune concernée : Fareins**

**Superficie : 75,49 ha**

À mi-chemin entre Lyon et Mâcon, en remontant vers le Nord sur la rive gauche de la Saône, le château de Fléchères étend son parc sur 40 hectares, moitié jardin à la française, moitié parc anglais, créés l'un en 1606 lors de la construction du château, l'autre en 1820.

On y accède par une large allée bordée de marronniers qui traverse les prés et dont les frondaisons ont formé en poussant un imposant dôme de branches et de verdure. Le pont-levis franchit des douves, conduit à des communs puis à une grande cour pavée dans laquelle on découvre le corps principal du château, que l'on traverse pour atteindre la façade Sud. Contrairement à tous les autres châteaux des environs, celle de Fléchères n'est pas orientée vers la Saône.

Une large terrasse à l'italienne prolongeant la demeure domine le parc et ordonne ses arbres autour de la fontaine centrale décorée d'angelots. Le regard embrasse une vaste perspective où alternent bouquets d'arbres, étang, pelouses et prairies. Des allées harmonieusement dessinées parcourent cet espace. L'ombre d'un bassin ovale apparaît, déjà ponctué de buis dans ses angles. Ce jardin à la française est en cours de recréation depuis 1998, attirant l'œil au premier plan depuis la terrasse, avant de le laisser s'échapper vers le fond du parc, vers les tilleuls et les platanes bicentenaires.

À l'Est et au Sud, des bois ferment l'horizon. Au Sud, ils masquent une échappée qui s'étendait initialement jusqu'à l'actuel cimetière et c'est pourquoi le périmètre de protection englobe aussi ce secteur, jusqu'au mouvement de terrain qui marquait l'ancienne limite visuelle. Tilleuls argentés taillés à l'impériale, cyprès chauves, hêtres pourpres...le terme d'écrin de verdure n'est ici pas usurpé, au point que Philippe de Broca choisit d'y tourner *Le Diable par la queue* en 1968.

Entre le château et la vallée de la Saône, le caractère du paysage est encore différent : une zone de champs parcourus de chemins ruraux et délimités par des haies, où se situe la Maison du passeur. Ici un gué, protégé par une Maison-Forte, traversait la Saône. Le château actuel est construit sur son emplacement. Déjà inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 2 septembre 1940, le bâtiment est classé le 23 septembre 1983, peu après son rachat par un propriétaire privé et contre l'avis de celui-ci. Menacés aussi par des promoteurs, les abords - 40 hectares au total - sont mis sous protection le 1<sup>er</sup> mars 1982. En 1997, après 13 ans d'abandon, la propriété est rachetée par Marc Simonet-Lenglart et Pierre-Albert Almendros, déjà propriétaires du château de Cormatin en Saône-et-Loire.

Le site est depuis respectueusement restauré et offre aujourd'hui le visage d'une grande propriété foncière quasi complète du début du XVII<sup>e</sup> siècle, avec son parc d'agrément, ses terres utiles, sa ferme et ses bois environnants.

## Type d'intérêt

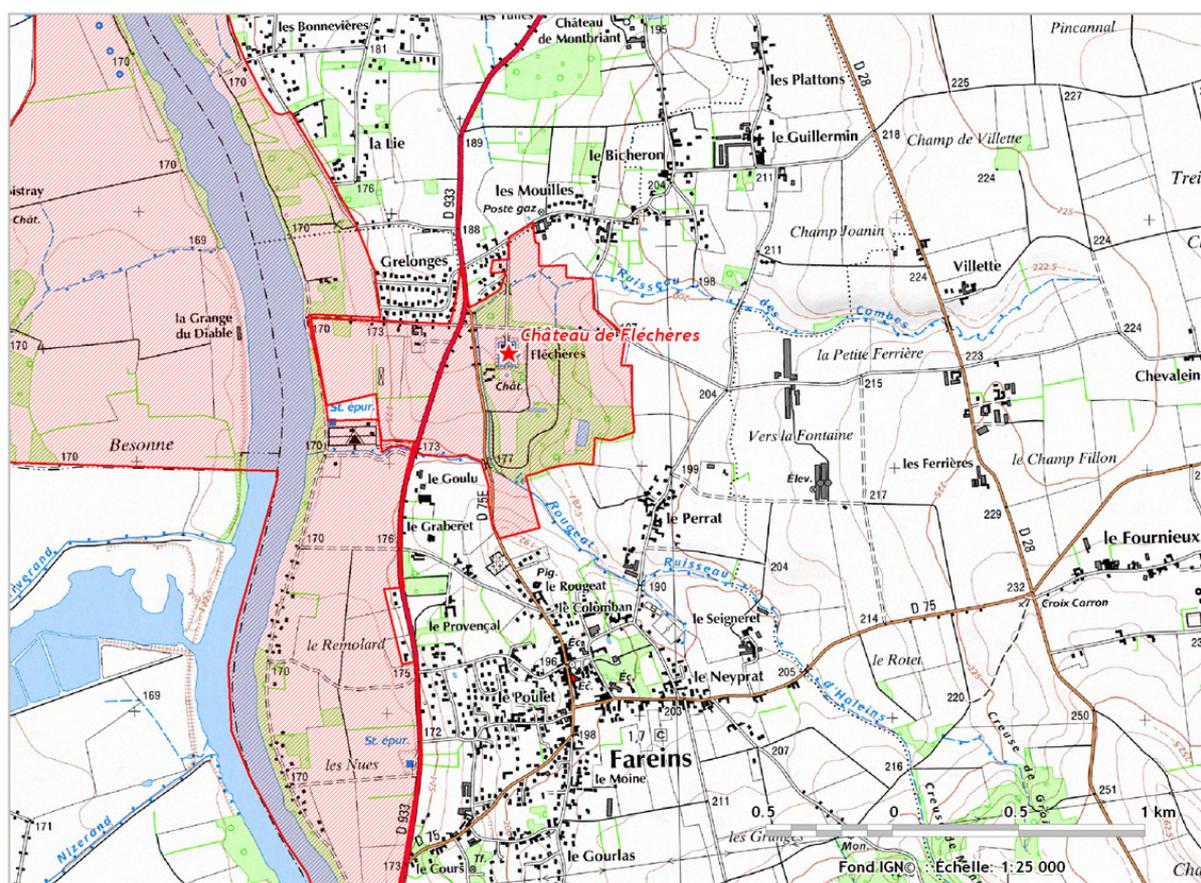
Artistique et historique

## Tourisme

Parc et château sont ouverts à la visite du 1<sup>er</sup> avril au 11 novembre. En juillet et août de 10 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h ; en dehors de cette période uniquement les samedis, dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.

Renseignements au château : 04 74 67 86 59.

## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

